



● **ASSURANCE-VIE, PLACE AUX CONTRATS DIVERSIFIÉS.** Les contrats « diversifiés » prennent pied dans l'assurance-vie. Deux nouveaux produits viennent de s'ajouter à l'offre naissante : celui d'**Agilis Gestion et un autre de Patrimoine Management & Associés.** Dans les deux cas, on retrouve le même assureur comme garant, à savoir Axéria, la filiale d'April Group dirigée par Daniel Collignon.

**L'offre d'Agilis est originale :** la société a choisi un contrat de durée fixe de huit ans (les capitaux sont remboursés à ce terme) et l'investissement au travers de deux « fonds internes » seulement, disposant d'une très grande liberté de gestion, puisque la part des actions va de 0 à 75% dans le profil dynamique. Gérés par Agilis, ces fonds, « VIP Prudent » et « VIP Dynamique » investissent à leur tour dans des OPCVM, en privilégiant des fonds multigestionnaires de sociétés de gestion indépendantes ayant des stratégies complémentaires. C'est ainsi que l'on retrouve Comgest, East Capital, Global Gestion ou Métropole Gestion parmi les partenaires, pour des classes d'actifs bien distinctes.

**Patrimoine Privé, de PMA, n'est pas à proprement parler un contrat diversifié** puisqu'il peut être souscrit dans le cadre classique, tout en ouvrant l'accès à des fonds internes.

Cependant, la société a prévu une version diversifiée de son contrat « Patrimoine Privé 8 », non rachetable et d'une durée huit ans, donnant accès à six fonds internes gérés par les spécialistes de la société. On y trouve les classiques profils défensif, équilibré ou dynamique, mais aussi une gestion axée sur l'immobilier, une autre sur les pays émergents, et la dernière sur les matières premières. **EL**